

INTERVIEW DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ACCORDÉE À PLUSIEURS QUOTIDIENS RÉGIONAUX LE MERCREDI 14 FÉVRIER 1990, NOTAMMENT SUR LES PROBLÈMES POSÉS PAR LA RÉUNIFICATION DE L'ALLEMAGNE, SUR LA POSITION FRANÇAISE CONTRE LA NEUTRALITÉ, LA PROPOSITION DE CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE ET SUR LA SÉCURITÉ ET LA DÉFENSE DE L'EUROPE.

14 FEBRUARY 1990 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

QUESTION.- Monsieur le Président, l'actualité la plus spectaculaire dicte la première question : vous aviez dit que la révolution, partie de Moscou, y reviendrait. Il semblerait que nous y sommes.

- LE PRESIDENT.- En effet.

- QUESTION.- Est-ce que le découplage entre l'Etat et le parti qui s'annonce en Union soviétique signifie que les écueils sont levés pour M. Gorbatchev et qu'en somme la voie est libre ?

- LE PRESIDENT.- Ce serait beaucoup dire. Le pluripartisme, la démocratie représentative, des élections libres constituent autant d'échéances qui ne pouvaient être éludées par l'Union soviétique dès lors que les pays qui vivaient en Europe, sous son influence directe, ont, chacun pour soi, commencé d'accomplir cette évolution. Ce seront des étapes difficiles à franchir pour le successeur de Lénine, Staline et Brejnev, héritier d'un système clos. Il y semble prêt.

- QUESTION.- Tous ces bouleversements ont été déclenchés par l'initiative d'un seul homme ?

- LE PRESIDENT.- Une situation donnée, l'échec dramatique du régime soviétique et de sa société a produit un homme d'envergure capable d'exprimer les nouveaux besoins et d'en tirer les conséquences jusqu'à leur terme. Quelle que soit la suite des événements, Mikhaïl Gorbatchev aura modifié le cours de l'histoire.

- QUESTION.- Quelles sont ses motivations ?

- LE PRESIDENT.- Elles découlent de sa connaissance très aigüe de la réalité de son pays et du système dont il est aujourd'hui responsable. Devant le délabrement des institutions, l'étouffement des libertés et le désastre économique, je pense qu'il a longtemps réfléchi, là où il se trouvait, et qu'il s'est dit, approchant du pouvoir : "le jour où je le pourrai, j'agirai". Son action présente résulte de l'expérience vécue. Je me souviens de ce qu'il m'avait confié lors de sa première visite à Paris, en 1985 : "Nous avons besoin de démocratie".

QUESTION.- Monsieur le Président, que peuvent faire les puissances occidentales pour aider M. Gorbatchev ?

- LE PRESIDENT.- Peu et beaucoup à la fois. Peu, sinon rien, pour les réformes politiques et institutionnelles propres à l'URSS, par exemple le problème des nationalités. Beaucoup pour que l'économie prenne un nouveau tour. Ce dont l'Union soviétique manque le plus, par exemple, c'est de cadres formés aux disciplines modernes et aux lois du marché. D'où le projet communautaire d'une fondation européenne pour la formation de ces cadres. Elle verra bientôt le jour. Doivent aussi être fournies les aides, notamment alimentaires, que commande l'urgence, ainsi que les concours financiers, puissants et à long terme que permettront des institutions comme la Banque pour la Reconstruction et le Développement de l'Europe de l'Est, initiative française. J'espère aussi que se multiplieront sur place les entreprises mixtes entre l'URSS et les pays occidentaux. Il est aussi des façons indirectes d'aider M. Gorbatchev. En premier lieu par le désarmement et l'établissement d'un climat de paix et de coopération en Europe qui incitera les pays d'Est et d'Ouest de notre continent à consacrer leurs investissements à des fins productives.

QUESTION.- Depuis que vous avez déclaré que vous n'aviez pas peur de la réunification allemande, est-ce que l'accélération des événements ne vous a pas inquiété ?

- LE PRESIDENT.- N'oublions pas que nous avons vécu, avec la chute du mur de Berlin, des moments magnifiques. C'était vraiment l'histoire, et quelle histoire : la victoire de la liberté qui s'écrivait sous nos yeux. L'accélération des événements ne change rien aux principes dont il convient de s'inspirer. Je ne pose pas plus de préalable aujourd'hui qu'hier à l'autodétermination des Allemands. L'unification relève essentiellement de leur volonté, de leur choix. C'est un droit fondamental. Cela dit, les Allemands

doivent tenir compte des engagements qui nous lient les uns aux autres, de la sécurité en Europe, du

doivent tenir compte des engagements qui nous lient les uns aux autres, de la sécurité en Europe, du devenir de la Communauté, de l'équilibre européen. La déclaration votée à l'unanimité des douze pays de la Communauté, le 8 décembre 1989, à Strasbourg, l'a utilement rappelé.

- QUESTION.- Vous parlez d'engagements. Une reconnaissance sans ambiguïté de la frontière Oder-Neisse n'est-elle pas indispensable ?

- LE PRESIDENT.- Oui.

- QUESTION.- Est-ce que le problème de la frontière inter-allemande relève d'une négociation entre les "quatre puissances" ou entre le gouvernement est-allemand qui sortira des urnes après le 19 mars et le gouvernement de M. Kohl ?

- LE PRESIDENT.- L'unification, faut-il le répéter, est d'abord l'affaire des Allemands. Mais les "quatre puissances" ont des compétences reconnues dont je n'imagine pas qu'elles useront sans en débattre avec les Allemands.

- QUESTION.- Sur le calendrier, une réunion des Quatre est-elle prévue ?

- LE PRESIDENT.- Elle peut l'être à tout moment sous la forme que je viens d'indiquer.

QUESTION.- Est-ce que les trous dans le mur de Berlin n'ont pas "enrhumé" les relations entre la France et l'Allemagne qui, jusqu'à présent, étaient le moteur des diplomatie française et allemande ?

- LE PRESIDENT.- D'autres que vous m'ont déjà posé cette question et certains journaux allemands et français l'ont reprise sur un mode polémique. Essayons de la clarifier. S'il s'agit de l'unification des deux Etats allemands, il est normal (et conforme aux accords) que la France exprime son avis. C'est ce que j'ai fait en estimant qu'il appartenait avant toute chose au peuple allemand d'en décider démocratiquement. Ce qui sera probablement le cas cette année. Comment ? De la simple communauté contractuelle à l'absorption de la RDA par la RFA en passant par la confédération ou la fédération. Les hypothèses sont multiples. Qui ne comprendrait les aspirations à l'unité de ce peuple si longtemps divisé ? Français, c'est pour cela que j'ai pris part aux combats de la Résistance quand la France était occupée et divisée par la force allemande. Il serait injuste de tenir les générations actuelles pour responsables d'un passé vieux d'un demi-siècle. D'autant plus que, réconciliés, Français et Allemands ont bâti depuis cette époque une solide amitié. Que les Allemands sachent bien que je forme, comme la majorité des Français, des vœux fraternels pour que s'accomplisse heureusement leur destin. Mais l'unification, quelle que soit la forme qu'elle prendra, entraînera des conséquences auxquelles la France est directement intéressée : le contenu du règlement de paix, la fixation des frontières, l'intégration dans la Communauté, le stationnement des forces armées, l'état des alliances. Mon devoir est en toutes choses de veiller à la sécurité et aux intérêts fondamentaux de la France.

- QUESTION.- Mais est-ce qu'il n'y a pas pourtant, pour la France, un risque de déclassement par rapport à l'Allemagne ?

- LE PRESIDENT.- Réunifiés, 80 millions d'Allemands pèseront lourd et lorsque la Prusse et la Saxe se mettront à l'ouvrage, on en entendra parler. Mais la France ramassée derrière ses frontières naturelles, forte d'une grande histoire, riche de son rayonnement culturel, d'un bon état de santé économique, de son rôle international, capable d'assurer sa propre sécurité, supportera la comparaison. Elle la supporte depuis dix siècles.

- QUESTION.- Que pensez-vous de l'émergence en RFA et en RDA de forces d'extrême-droite.

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas que les Allemands soient prêts, après 45 ans de vie démocratique, ou venant d'y accéder, à y renoncer.

- \

QUESTION.- Est-ce que le cadre existant, la Communauté européenne et les Alliances peuvent résister à l'accélération de l'Histoire ?

- LE PRESIDENT.- La Communauté, certainement. Les alliances se justifient parce qu'elles ont des adversaires. Quels seront les adversaires dans dix ans ?

- QUESTION.- Je voudrais poser une première question sur la Communauté. Quand les deux Etats allemands seront unifiés, qu'ils auront une monnaie commune, ne deviendront-ils pas un Etat unique, donc sans adhésion d'un Etat supplémentaire ?

- LE PRESIDENT.- En cas d'Etat unique, l'acte juridique d'adhésion ne serait pas nécessaire. Les pays membres de la Communauté auraient à en évaluer les conséquences et à en décider les modalités. Jacques Delors nous en parlera prochainement.

- QUESTION.- Pour en revenir à l'actualité concrète et immédiate, l'unification par le deutsche mark, est-ce une bonne chose ou une mauvaise chose dans la perspective de l'Union économique et monétaire en France et en Europe ?
- LE PRESIDENT.- Bonne si elle accélère le mouvement, mauvaise si elle le retarde.
- QUESTION.- Vous n'avez pas de doute sur cet engagement ?
- LE PRESIDENT.- Le Chancelier Kohl rappelait récemment cette formule d'Adenauer "l'unité allemande sous le toit européen". Je n'ai pas de raison de douter de la parole des dirigeants allemands. Je pense que l'accélération du processus inter-allemand doit être accompagnée par l'accélération du processus européen. Pourquoi attendre décembre, par exemple, pour réunir la Conférence intergouvernementale prévue à cet effet ? Je fais confiance au Premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, et au Premier ministre italien, M. Andreotti, actuel et prochain Présidents de la Communauté, pour aviser à ce sujet.
- QUESTION.- Cette unification de l'Allemagne va forcément poser le problème des alliances. Quelle formule vous semblerait acceptable pour tous ?
- LE PRESIDENT.- 380000 soldats soviétiques en Allemagne de l'Est, un peu plus de soldats de l'Alliance atlantique en Allemagne de l'Ouest, y compris les quatre zones de Berlin, telle est la situation d'aujourd'hui. Demain, une frontière militaire et des armées face à face, en temps de paix, à l'intérieur d'un pays unifié, voilà qui serait étrange et peu durable. Il appartiendra aux membres des deux alliances d'en décider, et à ceux de la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) de s'exprimer. De toute façon il serait sage du côté atlantique de marquer, dès maintenant, l'intention de ne pas avancer les défenses de l'OTAN au-delà des limites actuelles, en attendant l'accord général qui intégrera dans l'équilibre des forces les nouvelles données venues de l'Europe de l'Est.
- QUESTION.- Est-ce que les Soviétiques ne parlent pas déjà d'une démilitarisation de l'ensemble de l'Allemagne ?
- LE PRESIDENT.- Oui, en liant les deux termes unification-neutralisation. Mais ni l'Allemagne de l'Ouest ni les pays membres de l'OTAN n'y consentiraient.
- QUESTION.- Est-ce qu'une Allemagne neutre ne serait finalement pas plus rassurante pour tout le monde ?
- LE PRESIDENT.- Neutre, pourquoi ? Neutre comment ? Les deux Etats allemands ont leur armée, comme tout pays souverain. La RFA s'est engagée à ne pas détenir d'arme nucléaire. Que demander de plus ?
- QUESTION.- Et les forces étrangères stationnées, de part et d'autre, sur le sol allemand ?
- LE PRESIDENT.- Les dispositions d'ordre militaire découleront des décisions politiques.
- QUESTION.- Est-ce que la RFA actuelle ne pourrait pas emprunter la voie française, c'est-à-dire sortir du commandement intégré de l'OTAN et rester dans l'Alliance.
- LE PRESIDENT.- La RFA agira comme elle l'entendra. La France dispose d'une stratégie autonome parce qu'elle possède l'arme atomique. Pas l'Allemagne.
- QUESTION.- Vous écriviez dans "la lettre à tous les Français" que "la défense commune de l'Europe occupera bientôt le devant de la scène". Est-ce que vous pourriez le redire aujourd'hui ?
- LE PRESIDENT.- Oui. Et depuis les événements de l'Est, avec plus de force.
- QUESTION.- Un Sommet à 35 de la CSCE doit se tenir cette année, peut-être à Paris ?
- LE PRESIDENT.- L'Union soviétique a fait la proposition d'un Sommet à 35 cette année. La France a aussitôt donné son accord. On l'en a critiqué. Mais les oppositions se sont résorbées. La conférence aura donc lieu. A Paris ? Nous l'avons suggéré. L'essentiel est qu'elle ait lieu.
- QUESTION.- En l'état actuel des choses, qu'attendez-vous de cette réunion de la CSCE ?
- LE PRESIDENT.- Qu'elle justifie son nom et son objet : servir à la sécurité et à la confiance en Europe. En mettant notamment à son ordre du jour les questions qui découlent du rapprochement des deux parties de l'Europe et en hâtant l'accord sur la réduction des armements conventionnels.
- QUESTION.- Est-ce que cela aura des incidences sur les effectifs militaires français à un moment ou à un autre ?
- LE PRESIDENT.- Un accord fondé sur la diminution des armes entraînera la diminution du nombre de ceux qui les servent.
- QUESTION.- Partout, y compris en URSS même ?

- LE PRESIDENT.- Naturellement.

- QUESTION.- Que pensez-vous du problème des minorités ?

- LE PRESIDENT.- Le respect des frontières doit être accompagné de mesures propres aux minorités enfermées dans ces frontières. N'oubliez pas que les accords d'Helsinki protègent aussi les droits de l'Homme, le droit des gens.\

QUESTION.- Pourquoi avez-vous proposé une confédération ?

- LE PRESIDENT.- L'idée est simple. Les pays de l'Est qui retrouvent leur liberté et une pleine souveraineté et qui vont tenter de reconstruire leur économie ne voudront être ni isolés, ni assistés. Ils n'aspireront pas, du moins pas maintenant, à adhérer à la Communauté. Et celle-ci n'y serait pas prête. Se contenteront-ils d'accords régionaux, entre eux, et d'accords d'organisation avec les Douze ? Leur dignité et leur intérêt n'y trouveront pas leur compte. Resteront-ils dans le cadre du Comecon à dominante soviétique ? C'est peu probable. Alors quoi ? Le 31 décembre dernier, adressant mes vœux aux Français j'ai exprimé le souhait de voir se constituer dans les années qui viennent une confédération qui regrouperait les nations démocratiques de notre continent au sein d'un organisme commun et permanent traitant, pour commencer, des échanges économiques et culturels et de la sécurité mutuelle, et où se trouveraient régulièrement les ministres des affaires étrangères. Ce serait offrir à ces nations une grande perspective. Ainsi prendraient-elles clairement conscience de leur identité européenne et de leur solidarité naturelle, au sein d'une institution où les partenaires seraient égaux en droit.

- QUESTION.- Quelles sont les différences, monsieur le Président, entre votre projet de confédération et le projet d'une maison commune européenne ?

- LE PRESIDENT.- La confédération donnerait un contenu politico-juridique à la maison qu'il faut construire.

- QUESTION.- Ne serait-ce pas disperser les efforts et affaiblir la Communauté ?

- LE PRESIDENT.- Non. Ce même 31 décembre j'ai insisté sur la nécessité et sur l'urgence d'un renforcement préalable des structures de la Communauté. Ce qui se passe à l'Est m'enracine dans cette conviction. La Communauté est une réalité, la Confédération, un projet.

- QUESTION.- Mais il existe déjà des institutions qui répondent à ce que vous attendez de la Confédération ?

- LE PRESIDENT.- Oui. Pour partie. Le Conseil de l'Europe, la CSCE, Eureka et de nombreuses institutions spécialisées. Aussi, dans un premier temps, s'agit-il de les valoriser, de leur donner toutes leurs chances. Si elles couvrent tout le terrain, tant mieux. Un bon bout de chemin sera fait. Le reste viendra plus tard.

- QUESTION.- On ne peut pas être plus précis aujourd'hui ?

- LE PRESIDENT.- Ce que j'en ai dit jusqu'ici a suffi à intéresser la Pologne, la Hongrie, l'Allemagne fédérale, la Tchécoslovaquie, qui l'ont publiquement déclaré. Si quelqu'un propose une idée meilleure, je serai le premier à m'y rallier. L'essentiel pour moi est que l'Europe reprenne sa vraie place dans le monde, après son autodestruction des deux guerres mondiales.

- Bref, j'attends des Européens qu'ils aient dans la tête, comme moi-même, cette paraphrase d'un mot fameux "que l'Europe se fasse elle-même".\